

COMPLÉMENT D'INFORMATION CONCERNANT MA DEMANDE D'HORAIRE FLEXIBLE (PAGE 1 DE 2)

Nom : _____

Matricule : _____

Date de la demande : _____

Voici des détails supplémentaires concernant ma demande d'horaire flexible :

1. Horaire demandé : Répartition de l'horaire demandée sur : (cocher ✓) 9 jours 8 jours

	Heure début	Heure fin	Heure Repas	Durée Repas *	Heures / Minutes de travail
SEMAINE 1					
Dimanche					
Lundi					
Mardi					
Mercredi					
Jeudi					
Vendredi					
Samedi					
SEMAINE 2					
Dimanche					
Lundi					
Mardi					
Mercredi					
Jeudi					
Vendredi					
Samedi					

TOTAL D'HEURES TRAVAILLÉES DURANT LA PÉRIODE DE PAIE : _____

* Article 9.3 Dispositions locales (APTS) : La période de temps allouée pour le repas n'est ni inférieure à une demi-heure (1/2) ni supérieure à une (1) heure.

COMPLÉMENT D'INFORMATION CONCERNANT MA DEMANDE D'HORAIRE FLEXIBLE (PAGE 2 DE 2)

Nom : _____

Matricule : _____

Date de la demande : _____

2. J'aimerais demander l'autorisation pour l'option coché (v) ci-bas, pour les périodes de paie pendant lesquelles je bénéficie d'un congé férié ou un jour de congé annuel :

- Suspension de l'aménagement de temps de travail pour revenir à l'horaire de travail régulier pour toute la période de paie.
- Maintien de l'aménagement de temps de travail pour la période de paie avec récupération des heures de travail manquées pendant le jour de congé au cours des huit ou sept autres jours de travail de la période, afin d'atteindre le nombre d'heures prévu à mon poste. Toutefois, si je prends deux (2) jours de congés fériés et/ou de vacances pendant la période de paie, l'horaire flexible sera suspendu. Tout jour férié doit être pris en fonction du nombre d'heures prévues pour une journée régulière de travail.

Merci de me revenir avec une réponse aux deux (2) points ci-hauts qui font partie de ma demande.
